FORMATION POUR MONITEUR·RICE·S DE CAMPS DE VACANCES

PROGRAMME 2026

Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances
charte de qualité

Formations « Charte de Qualité »

La Charte de Qualité s'associe à divers partenaires afin de proposer un programme de formation couvrant les domaines :

Animation et encadrement – page 2
Ces ateliers dispensés par les Cemea permettent d'acquérir des connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat.

et Prévention et sécurité – page 3
Ces formations dispensées par des partenaires spécialistes dans leur domaine sont destinées aux personnes qui débutent comme à celles plus expérimentées.

A qui s'adressent ces formations ?

Aux équipes d'encadrement des organismes de vacances membres de la Charte, ayant au minimum 18 ans dans l'année en cours.

Inscription

Les inscriptions se font exclusivement via le site internet de la Charte et des Cemea. Attention, nos partenaires proposent en leur nom, des formations similaires. Seuls les ateliers inscrits dans ce programme sont offerts aux encadrant·e·s d'organismes membres de la Charte. En cas d'inscription à des ateliers ne figurant pas au programme Charte, les participant·es devront régler l'intégralité des frais (Cemea, Swimsports, ESPAS, Samaritains). Des possibilités de remboursement existent auprès du DIP, contactez-nous pour en savoir plus.

Les formations se remplissent vite, n'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire !

Ateliers en ligne

Certains ateliers sont proposés en ligne (signalés par #). Ils sont ouverts prioritairement aux monos ne résidant pas sur le canton de Genève et ne doivent être choisis que si la situation l'exige. Merci d'y participer depuis un lieu adapté avec un ordinateur équipé d'une caméra allumée et d'un micro fonctionnel.

Attestation de Chartocompatibilité

Après avoir terminé le parcours chartocompatible, nous vous invitons à demander une attestation de chartocompatibilité à info@chartedequalite.ch en joignant vos attestations de formation et justificatifs d'expérience.

Equivalences au parcours Chartocompatible

La liste des formations équivalentes et des parcours reconnus figure dans les Règles de base et sont disponibles sur www.chartedequalite.ch. Si vous êtes concerné·es, nous vous recommandons de demander une attestation de chartocompatibilité.

Tous les ateliers **Animation et encadrement** et les formations **Prévention et sécurité** font partie du parcours pour devenir chartocompatible, indépendamment de leur durée.

INSCRIPTIONS DÈS LE 28 NOVEMBRE 2025

Sous réserve de modifications, se référer au programme en ligne : →

Charte de qualité
Chemin de l'Epargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch

CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)

Formation « Charte de Qualité »

Ces formations réalisées en partenariat avec les Cemea permettent d'acquérir les connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat et devenir chartocompatible en complément d'une première expérience de monitorat en séjour de vacances au sens des Règles de base de la Charte.

Choix des ateliers

Le choix des ateliers peut se faire selon les thématiques en sélectionnant des ateliers individuels ou en optant pour une formule (plusieurs ateliers regroupés).

Dans tous les cas, il est recommandé de consulter les objectifs des ateliers et de faire son choix après discussion avec l'organisme.

Les descriptions et objectifs des ateliers sont disponibles sur www.formation-cemea.ch/charte

Lieu et Contact

Les formations ont lieu aux Cemea, 11 route des Franchises, 1203 Genève, 022 940 17 57 - contact@cemea-romandie.ch

Prix de la formation

Formation offerte aux encadrant·e·s des organismes membres de la Charte de Qualité.

Inscriptions pour les encadrant·e·s d'organismes membres de la Charte de Qualité, celles-ci sont gérées directement par les CEMEA.

Horaires

Les ateliers individuels ont généralement lieu en soirée durant la semaine de 18h30 à 21h30, sauf indication contraire dans les descriptifs en ligne.

Conditions d'annulation

Les Cemea se réservent le droit d'annuler une formation si le nombre minimum d'inscrit·e·s n'est pas atteint. Les personnes inscrites sont avisées par écrit ou par téléphone 7 jours ouvrables avant la formation et des solutions de remplacement leur sont proposées.

En cas de désistement ou d'absence non annoncée au moins 7 jours avant l'atelier de la part des inscrit·e·s, une taxe de 30.- sera facturée.

Liste des ateliers proposés en 2026

Ces ateliers peuvent varier d'une année à l'autre

- Responsabilité juridique et sécurité physique#
- Attitudes éducatives#
- Besoins de l'enfant et de l'adolescent·e#
- Choisir et préparer une activité
- Animer une activité
- Animer un centre aéré
- Ces enfants qui nous mettent en difficulté
- Gestion des confidences
- Gestion de la vie quotidienne en camp de vacances
- Prévention et gestion des conflits #
- Relations avec les parents
- Sanctions et punitions
- Gestion des temps libres

Ces ateliers sont aussi proposés en ligne. Ils sont destinés en priorité aux monos ne résidant pas sur le canton de Genève. Merci de participer à ces ateliers depuis un lieu adapté avec un ordinateur équipé d'une caméra allumée et d'un micro fonctionnel.

Formule (regroupant plusieurs ateliers)

- Weekend « 4 Ateliers Charte » : Samedi et dimanche
  Une cinquième formation est nécessaire pour compléter son parcours de formation.
  Inscription au WE entier uniquement.

Attestations de participation

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée. Une attestation de présence est remise à chaque participant·e à la fin des formations.

PRÉVENTION ET SECURITÉ

Inscription et annulation

Les inscriptions aux formations Prévention-Sécurité se font exclusivement en ligne, sur le site Internet de la Charte de qualité. Pour toute demande de désinscription, envoyez un mail à info@chartedequalite.ch maximum 10 jours avant le début de la formation. Passé ce délai, l'ensemble des frais sera facturé **sauf sur présentation d'un certificat médical.**

Prévention des abus sexuels – avec ESPAS (Espace de Soutien et de Prévention des Abus Sexuels)

Ces ateliers **de 3h** ont pour but d'aborder les notions de *contact sain* et d'*abus sexuels* mais aussi d'identifier les situations à risque, de repérer des pistes de réflexion à mettre en place pour prévenir les abus sexuels et de connaître les lois en vigueur. A travers des présentations et des jeux de rôles, les participant·es pourront se mettre en situation, à l'écoute d'un enfant qui se confie ou en cas de soupçons ou d'abus sexuels avérés, pour savoir comment réagir et à qui s'adresser.

Prix

Offert aux encadrant·e·s des membres de la Charte.

Lieu et horaires, sauf indication contraire en ligne

- En présentiel dans les locaux des Cemea, 11 route des Franchises, à Genève de 17h45 à 20h45
- En ligne de 18h à 21h

Les ateliers en ligne (#) sont destinés en priorité aux monos ne résidant pas sur le canton de Genève. Merci d'y participer depuis un lieu adapté avec un ordinateur équipé d'une caméra allumée et d'un micro fonctionnel.

Attestation

Une attestation est remise à chaque participant·e, par la Charte de qualité, après validation de la formation par ESPAS.

Activités Aquatiques – avec Swimsports

Cette formation donne les outils pour encadrer une baignade en toute sécurité et repérer les dangers.
Soit le Brevet Base Pool, soit le Brevet Module Lac est reconnu dans le parcours chartocompatible.

Il s'agit d'une formation exigeante, il convient de s'entraîner afin de s'assurer d'être capable de nager les minimums requis pour intégrer les cours.

Prix

Offert aux encadrant·e·s des membres de la Charte ayant réussi les **tests d'entrée**. En cas d'absence non justifiée par un certificat médical ou d'échec au test d'entrée : 120.- pour la Base Pool et 260.- pour le Module Lac.

Brevet

En cas de réussite des tests d'aptitudes, chaque participant·e reçoit un identifiant SSS.

- **Brevet « BASE POOL »** : connaissances de base du sauvetage aquatique dans une piscine du Canton de Genève.
  Partie théorique en ligne et partie pratique en piscine, durée totale de 8h.
  Prérequis
  Savoir se déplacer en sécurité dans l'eau, soit nager 100m en 3 min maximum.

- **Module « LAC »** : pour passer de la piscine à l'eau libre.
  Théorie et pratique au bord du Lac Léman, durée totale de 8h.
  Prérequis
  Avoir réussi le Brevet Base Pool et nager 300m en 10 min maximum, dont la 1ère min sur le dos.
  Attention : **test d'entrée éliminatoire** en amont du cours.

Premiers secours – avec les Samaritains de Plan-les-Ouates

Cette formation permet aux encadrant·e·s de camps de vacances de connaître les premiers gestes de secours et de répondre aux questions spécifiques lors d'accueil de mineur·es.

D'une durée de 4h, elle inclue :

- Rappel des gestes de base et précautions
- Cas pratiques en camps de vacances
  Savoir agir en cas de plaie, entorse, malaise, brûlure, allergie, tique et poux.

Lieu et Horaires

Détails sur www.chartedequalite.ch

Prix

Offert aux encadrant·e·s des membres de la Charte.
90.- en cas d'absence non justifiée (certificat médical).

Attestation

Une attestation de formation sera délivrée ainsi qu'un livret récapitulatif des notions vues.
Attention : 100% de présence à la formation et participation active exigées.

INFORMATIONS www.chartedequalite.ch/formation

Charte de qualité
Chemin de l'Epargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch

ATELIERS CEMEA

Horaires sur notre site Internet

Animation – encadrement

			Mai	Juin	Juillet	Sept à Déc
1. Responsabilité juridique et sécurité physique			Lu 11 mai	Je 4 juin Je 18 juin # Ma 30 juin #		Me 7 oct Ma 8 déc
2. Attitudes éducatives				Me 17 juin # Je 25 juin		Ma 6 oct
3. Besoins de l'enfant et de l'adolescent·e			Je 21 mai	Ma 16 juin # Me 24 juin		Lu 7 déc
4. Choisir et préparer une activité			Ma 12 mai	Lu 8 juin		
5. Animer une activité* * Pour suivre cet atelier, obligation d'avoir déjà suivi l'atelier 4.				Ma 9 juin		
6. Animer un centre aéré				Lu 1er juin		
7. Ces enfants qui nous mettent en difficulté				Ma 30 juin		
8. Gestion des confidences	Lu 16 février		Ve 8 mai			
9. Gestion de la vie quot. en camps de vacances	Ma 17 février		Me 20 mai	Ve 12 juin		
10. Prévention et gestion de conflits	Lu 9 février	Ve 27 mars		Me 3 juin		
11. Relations avec les parents		Je 12 mars		Ma 23 juin		
12. Sanctions et punitions				Lu 29 juin		Lu 5 oct
13. Gestion des temps libres		Je 19 mars		Lu 22 juin		
Formules						
Weekend Charte Inclus les ateliers 1 à 4	Week-end 7 et 8 février	Week-end 28 et 29 mars	Week-end 9 et 10 mai Week-end 30 et 31 mai	Week-end 13 et 14 juin Week-end 27 et 28 juin		

Responsabilité juridique et sécurité physique

Atelier du **18 juin** dédoublé (2 formations visio simultanées)

Atelier du **30 juin** changé en visio (horaire inchangé, de 13h30 à 16h30)

Ateliers en ligne

Prévention - sécurité

ESPAS						
Prévention des abus sexuels Détails sur www.chartedequalite.ch	Lu 9 février #	Sa 14 mars # Ma 24 mars # Lu 27 avril	Ma 5 mai # Ma 19 mai	Ma 2 juin # Lu 15 juin # Lu 29 juin		Ma 29 sept # Ma 24 nov
Swimsports						
Brevet Base Pool Descriptif détaillé sur www.chartedequalite.ch			**Pratique** Sa 9 mai			
Module Lac Descriptif détaillé sur www.chartedequalite.ch				**Pratique** Sa 13 juin		
Samaritains Plan-les-Ouates						
1ers Secours Détails sur www.chartedequalite.ch		Sa 25 avril	Ma 26 mai			

ATTENTION
Délai d'inscription 2 à 3 semaines avant les journées « Pratique »

Ateliers en ligne

Avec le soutien de la République et du canton de Genève

INSCRIPTIONS DÈS LE 28 NOVEMBRE 2025

Sous réserve de modifications, se référer au programme en ligne : →

Charte de qualité
Chemin de l'Epargne 6
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37
www.chartedequalite.ch
info@chartedequalite.ch